

## MARIAGES FORCES :

### *Violences faites aux femmes et cautionnées par la « bien pensance »*

Le cas de cette jeune toulonnaise de 18 ans promise à un homme en Algérie et punie par sa famille qui lui a infligé violences physiques et séquestration parce qu'elle voulait vivre avec son « petit ami » non musulman (1) a scandalisé tous ceux qui, ici, sont attachés à l'égalité en droits de l'homme et de la femme, à la reconnaissance du libre arbitre de chacun, à la liberté de conscience et de choix de vie... bref, *à la laïcité pleine et entière telle qu'elle organise notre société et fonde notre République .*

Il y a huit ans, Fatoumata Konta, 20 ans, a été retenue de force au Sénégal, où elle passait ses vacances. Ses parents désapprouvaient sa relation avec un jeune homme qui ne venait pas de sa communauté et n'appartenait pas à sa religion. Ses amis, inquiets de ne pas la voir revenir, ont alerté l'opinion. Fatoumata a réussi à s'enfuir pour l'aéroport où l'attendait un billet d'avion. Une fois rentrée, elle s'est installée chez son petit ami avant d'obtenir une chambre en résidence universitaire, en grande partie grâce à la mobilisation autour de son nom. « *J'ai eu une chance incroyable, note la jeune femme, devenue aujourd'hui professeur de français, mais je suis une exception. La plupart des filles sont du jour au lendemain livrées à elles-mêmes.* » ( *exemple cité par «Madame. Le Figaro.fr» du 25 /11 / 08*)

*Le phénomène des mariages forcés pour respecter la « coutume » et/ou l'injonction religieuse*, surtout musulmane, et qui touche essentiellement les populations d'origines maghrébines et subsahariennes, n'est ni récent ( *l'exemple ci-dessus le montre*) ni marginal . Il est de très grande ampleur aux dires même du secrétariat d'Etat à la Solidarité qui reconnaît que **70 000 adolescentes de 10 à 18 ans** sont potentiellement menacées de « *mariage forcé* » en Ile de France et dans 6 départements (*dont le Nord de Mme Aubry et les Bouches du Rhône de Mes Gaudin et Guérini* ) à forte population immigrée ... Maxime Tandonnet (dans son livre : « *Immigration, sortir du chaos* » paru en 2006 chez Flammarion) avançait les chiffres de 13 000 en 1994, 40 000 en 2005 pour la France entière : ***on le voit, la situation a fait plus que se dégrader !***

Au point que TF1 y a consacré un reportage (pour une fois, précis !) dans son journal du soir ***le dimanche 23/11***...Au point que l'on trouve un site [www.mariageforce.fr](http://www.mariageforce.fr) qui se propose d'aider les jeunes filles en proie à ces violences familiales et communautaires...Au point que de nombreuses associations peu médiatisées oeuvrent avec courage pour assister les victimes de tels traitements allant à l'encontre de la dignité et de la liberté intrinsèques « *de la Femme* » (citons, sans vouloir être exhaustif, « *Africa 93* »,le « *Planning Familial* » ou « *Femmes contre les intégrismes* »). Au point que la Mairie de Paris vient de distribuer aux élus d'arrondissements deux mille guides d'information (<http://www.paris.fr/portail/Solidarites/Portal.lut?>) pour déceler les signes de telles contraintes et les préparer à réagir...Au point que la secrétaire d'Etat a promis d'intégrer cette question dès 2009 dans son plan triennal de lutte « *contre les violences faites aux femmes* »...En ajoutant ici la dimension européenne de ce problème : *Le Royaume-Uni a promulgué de nouvelles lois contre les mariages forcés qui donnent notamment à la justice des pouvoirs renforcés pour protéger les victimes potentielles et empêcher leur départ contraint à l'étranger. En vertu du nouvel appareil législatif, un juge peut saisir les passeports, empêcher les victimes*

potentielles d'être emmenées contre leur gré à l'étranger et contraindre la famille à indiquer où se trouve un de leur membre considéré en danger. La justice peut être saisie par une victime, un ami ou la police et les récalcitrants sont passibles de peines de prison. (**Midi Libre.fr du 25 /11 /08**)(2). Dimension européenne qui ne peut nous surprendre quand on sait que 400 associations islamiques européennes ont signé, le 10 janvier 2008, *une charte demandant l'application de la loi musulmane aux musulmans installés en Europe...*

En tous cas, il y a à apprendre de l'initiative britannique !

Car, ce qui caractérise les initiatives prises en France et les intentions proclamées – *portées aussi par maintes associations féminines fondées par des femmes issues de l'immigration* – c'est qu'elles s'attachent à soigner « **le mal** » en informant les femmes concernées, en les hébergeant, en les prenant en charge (*c'est aussi ce que propose Valérie Létard, secrétaire d'Etat à la Solidarité*), tâche éminemment louable et nécessaire pour offrir un cadre d'accueil et de protection à ces jeunes filles qui se trouvent démunies et qui vivent une vraie tragédie individuelle dès qu'elles refusent la voie familiale, communautaire, religieuse.

**Mais il semble que tout le monde oublie l'essentiel :** le combat politique contre toutes les manifestations d'un quelconque communautarisme et pour renforcer la laïcité qui organise notre espace public. *Et donc le combat contre toutes les forces qui portent ces demandes communautaristes, ces exigences d'application de lois étroites religieuses (islamiques surtout) et coutumières.* Et donc la dénonciation de tous ceux qui approuvent, se taisent ou « regardent ailleurs »... Car, à ne soigner que les conséquences, on laisse opérer les causes profondes et générales, et l'action est vouée, à la fois, à la permanence et à l'échec.

De plus on laisse de côté une autre fonction de ces mariages forcés qui est, *à côté de la construction d'un espace communautaire au sein même de l'espace public laïque et démocratique français*, le moyen de développer des flux migratoires supplémentaires qui accèderont à la reconnaissance légale, voire à la nationalité, par le biais de l'union matrimoniale ainsi réalisée.

En ce sens, **la pratique des mariages forcés rejoint celle des « mariages blancs »**, état civil frauduleux organisé le plus souvent par des réseaux demandant au migrant « ciblé » des sommes de l'ordre de 15 000 euros (pour en reverser de 3 à 8 000 à « la Française » concernée) dont un rapport remis **au Sénat** le 06 / 04 / 06 analyse parfaitement le phénomène, qui relève donc d'un pur acte commercial initié par des réseaux d'immigration illégale habiles à pratiquer la fraude aux documents administratifs (3). Au point que dans ses recommandations, ledit rapport insiste sur la nécessité des contrôles et des vérifications qui permettront, éventuellement, de déceler « le faux et l'usage de faux »...Le procès actuellement en cours à Clermont-Ferrand à l'encontre de 91 prévenus d'un vaste réseau franco-tunisien d'organisation de « mariages blancs » (« **La Provence** » du 26/11/08) n'agit-il pas comme révélateur tout comme l'affaire démantelée par les services de police à Alès et évoquée dans le « **Midi Libre en ligne** » du 28/ 11 / 08 ? (4)

Et elle s'apparente à celle des « *mariages gris* » qu'un reportage de FR3 Rhône a bien mis en lumière (5), par laquelle un étranger en situation illégale séduit une Française de même origine et de même confession, le mariage est alors envisagé... Sitôt celui-ci réalisé, carte de séjour en poche, le « *fraîchement régularisé* » quitte « le domicile conjugal »...y laissant une victime désorientée, sans ressources ni avenir.

*Ainsi les moyens les plus crapuleux* sont-ils utilisés par maints réseaux et maints individus pour contourner les lois de la République et s'imposer sur notre territoire. *Ainsi les moyens les plus obscurantistes et les plus éloignés de la notion incontestable de « droits de l'Homme »* sont-ils mis en œuvre par les religieux les plus rétrogrades, les familles les plus idéologiquement aliénées, les adeptes les plus prosélytes de la religion musulmane, pour imposer la « *chosification* » de la femme considérée comme une marchandise dont on se sert à des fins d'intérêts égoïstes ou pour satisfaire à des coutumes d'un autre âge.

Pourtant, ni la *Ligue des Droits de l'Homme*, ni le *MRAP*, ni les autres « *officines* » et « *réseaux* » de défense des droits de « l'homme » n'ont jamais réagi devant ce qui est une « *marchandisation* » de la femme et, plus généralement, de l'individu, et une atteinte à sa liberté, à sa dignité. Promptes à « monter au créneau », la vindicte à la bouche, leurs commandements « antiracistes » à la main, chaque fois qu'un simple citoyen sans défense ose élever la voix devant l'indécemment spectacle des dérives communautaristes qui nous assaillent, les voilà silencieux et pleins de « compréhension » devant le viol manifeste de la dignité, de l'identité, de la liberté de celles qui sont « la moitié de « l'humanité »...Quand elles ne dénigrent pas les vrais défenseurs de la laïcité ou les structures qui, comme « *Regards de Femmes* » savent allier, en ce domaine, le geste humanitaire à la réflexion idéologique et à l'action politique.

Et la « *HALDE* » ? Que fait la « *HALDE* » ? Ah, oui...M. Schweitzer consacre une partie des 11 millions d'euros qui lui sont attribués chaque année à censurer Ronsard avant de s'attaquer à Rimbaud ...Il ne peut pas tout faire, le « *pôvre* », surtout s'il doit « expurger » toute notre littérature !!!

On peut espérer qu'après avoir « récolé » ses comptes d'apothicaire au terme d'un psychodrame ridicule qui en dit long sur ses capacités à gérer, le parti Socialiste nouveau se penchera (enfin) sur la question : souhait angélique ? C'est vrai qu'après l'avoir vu copiner avec les représentants les plus rétrogrades de l'islam et octroyer des horaires particuliers aux femmes musulmanes (protégées même par des rideaux...) pour leur accès aux piscines publiques de Lille, on s'étonnerait fort de voir Mme Aubry gêner en quoi que ce soit « la communauté musulmane » qui lui apporte ses voix lors des municipales...Que vaut la dignité de la « *Femme* » et le respect de ses droits devant une prébende électorale ?

Il n'y a pas davantage à attendre du « *petit facteur* » devenu « *grand des médias* » quand on sait que son nouveau parti recrute dans les banlieues, confirmant l'instrumentalisation de l'immigration et de ses conséquences à laquelle il se livre depuis beau temps, et nous convaincant encore une fois de sa propension au communautarisme dont il compte nourrir son discours électoral...*Les jeunes filles musulmanes continueront, avec lui, d'être mariées « au bled »...*

Ainsi, dans ce pays qui est le nôtre, *qui a su élaborer une société où le mode d'organisation et de fonctionnement est la laïcité qui reconnaît la liberté de conscience, l'identité et l'unicité de chacun, l'équivalence en situation, droits et devoirs, de l'homme et de la femme, le libre arbitre et la liberté de choix de vie de l'individu*, des dizaines de milliers femmes, jeunes et moins jeunes, subissent les lois autoritaires, aliénantes, dégradantes, de coutumes et d'une religion qui veulent s'imposer par delà la loi générale démocratiquement élaborée, qui veulent nier les valeurs qui nous sont propres...

Et les pouvoirs publics « *brassent du vent* », et les oppositions « *regardent ailleurs* » ou « *cautionnent* », toute honte bue, et les associations « *bien pensantes et bien en Cour* » - celles dont on parle abondamment dans les media et qui font les choux gras « des dîners en ville » - le cœur sur la main et la main bien fermée sur leurs intérêts, s'occupent « *d'autre chose* »...

« *Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark* » dit-on sur certaine scène théâtrale... Seulement « au Danemark » ? Et seulement au théâtre ?

Le 26 / 11 / 08  
Robert Albarèdes

1-<http://www.varmatin.com/ra/var/156718/elle-refuse-un-mariage-force-sa-famille-l-a-blesse-au-couteau>

2 -<http://www.midilibre.com/articles/2008/11/25/20081125-Monde-Londres-renforce-son-appareil-legislatif-contre-les-mariages-forces.php5>

3-- <http://www.senat.fr/noticerap/2005/r05-300-1-notice.html>

4 - <http://www.midilibre.com/articles/2008/11/28/20081128-GRAND-SUD-Un-reseau-de-mariages-blancs-quasi-industriel.php5>

5 - [http://jt.france3.fr/regions/popup.php?id=m69a\\_lemag&video\\_number=0](http://jt.france3.fr/regions/popup.php?id=m69a_lemag&video_number=0)

On connaissait « *les mariages au bled* » ...mariages arrangés et/ou forcés pour donner à l'époux le droit au séjour au retour en France.

On connaissait « *les mariages blancs* », état civil frauduleux organisé le plus souvent par des réseaux demandant au migrant « ciblé » des sommes de l'ordre de *15 000 euros* (pour en

reverser de 3 à 8 000 à « la Française » concernée) (**Rapport au Sénat du 06 / 04 /06**) (1) afin de lui permettre, dans l'immédiat, d'obtenir un titre de séjour .

Il y a depuis quelque temps « **les mariages gris** »...un étranger en situation illégale (une étrangère) séduit une Française ( un Français), le mariage est envisagé.. Sitôt ce dernier réalisé, carte de séjour en poche, le (la) « **fraîchement régularisé(e)** » quitte « le domicile conjugal »...y laissant une victime désorientée ... **Phénomène qui n'est pas marginal puisque FR 3Lyon vient de lui consacrer, le samedi 18 / 10, un reportage fort édifiant (2).**

**Ainsi les moyens les plus crapuleux** sont utilisés par maints réseaux et maints individus pour contourner les lois de la République et s'imposer sur notre territoire. Et ce qui caractérise ces moyens, c'est la « **chosification** » **de la femme considérée comme une marchandise** dont on se sert à des fins d'intérêt égoïste.

Pourtant, ni *la Ligue des Droits de l'Homme*, ni *le MRAP*, ni les autres « *officines* » *de défense des droits de « l'hommisme »* n'ont jamais réagi devant ce qui est une « **marchandisation** » **de l'individu et une atteinte à sa liberté, à sa dignité.**

**Etonnant, non ?**

**1 -**  
**2**